



COMPTE-RENDU AUDIO-CONFERENCE DU 23 AVRIL 2020

Situation des agents :

Le nombre d'agents en quatorzaine est de 5, plus un collègue de Périgueux dont un proche est de retour d'une région du monde jugée à risque.

Campagne IR :

La direction locale insiste sur le fait qu'elle fait preuve d'une très grande transparence en ayant transmis aux représentants des personnels le document établissant le nombre des collègues des SIP pouvant être appelés à travailler en présentiel pour la campagne IR.

Nos collègues apprécieront que même ce type d'information n'est donc pas censé faire l'objet d'une communication à leurs représentants. Comment, dès lors que des éléments sont cachés, jouer son rôle lorsqu'on est élu ou mandaté dans une instance ?? Cela en dit long et constitue une nouvelle preuve de la qualité et de l'attachement au « dialogue social » de nos directeurs et politiques, à tout niveau de la hiérarchie. Combien de dossiers, de projets, de restructurations ont été, et seront, donc présentés aux organisations syndicales de la sorte, en empêchant que leur travail d'analyse et d'investigation puisse être réalisé, en permettant ainsi aux directions de les discréditer ?

Quoi qu'il en soit, pour la direction locale, le taux d'agents en présentiel dans les SIP est conforme à ce qui se fait ailleurs, dans les autres directions, il est donc bon !!! Il leur est rappelé que le SIP de Périgueux crève allègrement les plafonds ! Il nous est rétorqué que lors de l'audio-conférence réunissant les chefs de SIP, ce sujet a été évoqué et que la remarque a été faite à la cheffe du SIP, d'autant que la période de pic d'activité n'est pas encore constatée malgré une hausse des appels téléphoniques.

Des questions restent en suspens concernant les modalités de travail et de protection des agents et usagers à compter du déconfinement prévu le 11 mai. Pour la direction locale, il est hors de question de ne pas recevoir nos usagers, mais il est hors de question de les recevoir spontanément. Ils seront donc reçus exclusivement sur rendez-vous. Le directeur par intérim a d'ailleurs fait une conférence de presse au cours de laquelle il a insisté sur cet aspect et qu'il était inutile de se rendre actuellement dans nos centres car les usagers trouveraient portes closes.

La direction a sollicité les représentants des personnels pour qu'ils réfléchissent à un protocole de fonctionnement à compter du déconfinement... tout en admettant qu'ils attendaient des consignes fiables et non sujettes à caution de la part de la direction générale ! Ah, ce dialogue social, c'est comme les promesses, il n'engage que les gogos qui y croient !

En aparté du point « campagne IR » stricto sensu, deux points sont évoqués :

1 - il a été signalé, comme nous le craignons dès le 17 avril, que des agents rejoignent leurs postes de travail, avec l'aval des services RH car disposant d'attestation dûment complétées (ce qui est inacceptable), afin d'éviter de perdre des jours de congés ou des RTT. Pour la CGT, il s'agit bien de la preuve que cette décision gouvernementale de confiscation des jours de congés et RTT est totalement contre-productive sur le plan sanitaire car elle pousse les agents au déconfinement. La CGT réitère donc son appel à toutes et tous les agents : la priorité reste le confinement qui, en l'état actuel des moyens de protection que l'État met à disposition de chaque citoyen(ne), est le seul acte qui puisse endiguer la progression de l'épidémie. Rester confiner, c'est agir en ce sens. C'est également se protéger, protéger ses proches et protéger ses collègues.

2 - par ailleurs, suite à des questions sur l'attitude de chefs de services qui font revenir en présentiel des collègues télétravailleurs, un ou deux jours par semaines, la direction rappelle que toutes les applications et toutes les missions ne pouvant pas être réalisées par télétravail, il peut être demandé aux agents de revenir. Certes, mais si d'autres collègues sont présents dans les services, il est inutile et dangereux de faire revenir des collègues pouvant rester à domicile.

Pour conclure sur le volet « campagne IR », la direction se félicite des mesures prises et de leur bonne application (un agent par bureau autant que faire se peut, délivrance de lingettes, etc...). La CGT rappelle que si l'on peut se féliciter, c'est parce que le référentiel est navrant : l'anticipation et la gestion de crise par nos gouvernants est si pitoyable, qu'en l'état actuel des moyens dont nous disposons, nos directeurs peuvent, en effet, se satisfaire que l'épidémie n'ait pas fait plus de dégâts que cela. Enfin, nous intervenons sur le fait que l'augmentation du nombre de collègues en présentiel ne peut raisonnablement se concevoir qu'au prix d'un renforcement des mesures de protection : mise à disposition quotidienne et non contingentée de masques, de gel hydroalcoolique, de lingettes, augmentation des rotations de nettoyages des locaux et notamment des interrupteurs, poignées de portes, photocopieuses, toilettes... Le temps de l'auto-congratulation viendra plus tard. Pour l'instant, nous gérons les pénuries et tentons d'amoindrir les conséquences des choix politiques mortifères (désormais au sens propre, comme au figuré) que nous dénonçons depuis maintenant trop longtemps.

Moyens de protection à disposition des agents :

La direction a lancé une seconde commande de lingettes. La première, attendue initialement début mai, n'arrivera finalement que durant la troisième semaine de mai... Des contacts ont été noués avec les grandes surfaces de l'agglomération périgourdine pour se faire réserver des lingettes. Toutes les grandes structures publiques et parapubliques font de même... C'est donc, chacun son tour. Le magasin Leclerc de Trélissac nous en a réservé. Elles seront rapidement distribuées dans les services de tout le Département. Il est rappelé que les sites extérieurs à Périgueux peuvent utiliser des cartes d'achats. Pour l'anecdote, le gardien-concierge de Sarlat a dû laisser la marchandise au supermarché car la carte a été refusée pour dépassement du plafond d'achat... ce problème peut, apparemment être facilement réglé par une manipulation auprès de la BNP.

Pour ce qui est des protections en plexiglas pour les accueils du public, les parois seront montées dans les box de réception à compter du 27 avril. Pour le reste (banques de réception, notamment), la direction attend des consignes particulière de la part du SDNC pour les implanter. Les parois seront toutefois acheminées sur les sites en attente de montage afin de ne pas perdre de temps dès que les directives seront reçues.

Mission des membres mandatés du CHSCT :

La CGT a demandé si les mandatés, représentant les personnels, pouvaient disposer, dans le cadre de leur mandat, d'une autorisation de circulation afin de pouvoir se rendre sur place, constater si les consignes sont bien respectées, éventuellement échanger avec d'autres collègues dans le respect des règles de distanciation. Cette question aurait été posée au Directeur Général la semaine dernière et il aurait assuré que ce n'était pas possible. La direction locale se range à cette annonce. Il eut été étonnant du contraire ! En effet, même des directives et consignes illégales sont complaisamment mises en application à partir du moment où elles émanent de la hiérarchie. Ce qui en dit long sur la conscience professionnelle et la déontologie dont font preuve nos hiérarques locaux. Ah, ce dialogue social, dans le respect et l'écoute des uns et des autres...

Divers :

N'hésitez pas à vous faire rembourser vos repas (celles et ceux qui travaillent sur des journées entières) car les consignes concernant la prise en compte des justificatifs permettent de prendre en compte beaucoup de choses. Gardez vos tickets de caisses !!!

Les mandatés CGT au CHSCT ont décidé de rédiger un droit d'alerte afin de prévenir des conséquences de la gestion de la campagne IR, notamment. A l'issue de l'audio-conférence, la CGT a sollicité les trois autres organisations syndicales du Département afin de leur proposer de se joindre à cette initiative. A cette heure, la CFDT, qui ne dispose pas de mandatés en CHSCT n'a pas encore donné sa réponse. Solidaires et FO apposeront leurs logos à côté de celui de la CGT.